

*IV - Relations avec les pays en développement*

19. Nous sommes très préoccupés par les conséquences des augmentations du prix du pétrole sur les pays en développement importateurs de pétrole. L'augmentation des prix du pétrole au cours des deux dernières années a plus que doublé la facture pétrolière de ces pays. Elle dépasse maintenant \$ 50 M et va les obliger à s'endetter toujours plus, mettant en péril les bases mêmes de leur croissance et de leur progrès social, à moins qu'il ne soit possible de les aider.

20. C'est dans un esprit positif et constructif que nous abordons la perspective de négociations globales dans le cadre des Nations Unies et la formulation d'une nouvelle stratégie internationale en matière de développement. Plus précisément, notre but est de coopérer avec les pays en développement dans les domaines des économies et de la mise en valeur des sources d'énergie, de l'expansion des exportations, de l'amélioration des compétences humaines et de la solution des problèmes fondamentaux d'ordre alimentaire et démographique.

21. Il est nécessaire d'accomplir un effort international considérable pour aider ces pays à accroître leur production énergétique. Nous croyons que cette idée gagne du terrain parmi les pays exportateurs de pétrole.

Nous demandons à la Banque mondiale d'examiner dans quelle mesure les ressources et les mécanismes en place en faveur de l'exploration, du développement et de la production tant des énergies classiques que renouvelables dans les pays en développement importateurs de pétrole sont adaptés aux besoins et d'étudier les moyens, y compris la possibilité de créer une nouvelle filiale ou une nouvelle facilité grâce à laquelle elle pourrait améliorer et augmenter ses programmes de prêts en matière énergétique. Cette étude devra être réalisée en liaison tant avec les pays exportateurs de pétrole qu'avec les nations industrialisées.

22. Nous sommes profondément conscients de l'extrême pauvreté et de la malnutrition chronique qui touchent des centaines de millions d'êtres humains. Le besoin prioritaire de ces pays est de les aider à améliorer leur capacité à assurer leur auto-suffisance alimentaire et à réduire leur dépendance à l'égard des importations alimentaires. Nous sommes prêts à participer en liaison avec les agences internationales concernées aux stratégies d'ensemble à long terme de ces pays en développement pour accroître la production alimentaire, améliorer les services de recherche nationale et internationale. Nous soutiendrons et, le cas échéant, compléterons les initiatives de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (F.A.O.) afin d'améliorer les installations de stockage de céréales et de distribution des produits alimentaires. Nous soulignons l'importance d'un accroissement du nombre des participants à la nouvelle convention sur l'aide alimentaire afin d'assurer au moins dix millions de tonnes annuellement d'aide et la reconstitution équitable des ressources du Fonds international de développement agricole.

23. La priorité essentielle devrait être accordée aux efforts permettant de faire face à la croissance de la population et aux programmes actuels des Nations Unies et d'autres organismes à cette fin.

24. Nous approuvons vivement l'augmentation générale du capital de la Banque mondiale, les augmentations des moyens des banques régionales de développement et la sixième reconstitution du capital de l'Association internationale